

**Les vacances sont une période d'intense activité pour les voleurs.**

### Pour une journée d'été sans souci

Attention aux voleurs à la tire dans les endroits fort fréquentés, comme les transports en commun, les rues commerçantes, les festivals, ...

Verrouillez toujours bien votre véhicule et ne laissez aucun objet de valeur en vue.

Vous enfourchez votre vélo ? Cadenassez-le correctement et attachez-le à un objet fixe.

Soyez prudent avec le feu : un accident lors d'un feu de camp ou barbecue est vite arrivé.



### Vous partez en vacances

Soyez discrets

N'attirez pas l'attention de cambrioleurs potentiels en annonçant à tout le monde que vous partez en voyage ou en laissant à l'attention du boulanger ou du laitier un mot sur la porte ou la fenêtre. Soyez également extrêmement attentifs à ce que vous écrivez sur les réseaux sociaux en ligne comme Facebook ou Twitter notamment : les voleurs les lisent également.



Veillez à ce que quelqu'un vienne régulièrement vider votre boîte aux lettres : une boîte aux lettres pleine est le signe, pour un voleur, que l'habitation est inoccupée depuis un certain temps. La personne qui vide votre boîte aux lettres peut aussi ouvrir ou fermer les volets ou rideaux et, si nécessaire, tondre la pelouse ou encore tailler la haie.

Protégez vos biens

Conseil évident mais que les gens oublient parfois : fermez toutes les portes, les fenêtres (y compris celles de la cave), les coupoles et les lucarnes. Ne laissez pas traîner d'échelles ou d'outils dans le jardin : ceux-ci pourraient aider le cambrioleur. Sachez qu'un cambrioleur met fin à sa tentative d'effraction après trois minutes en moyenne, le risque grandissant considérablement après ce laps de temps. Mettez en sûreté vos objets précieux dans un coffre-fort ou, si ce n'est pas possible, notez les numéros de série et rangez-les dans un lieu inhabituel et donc difficile à trouver.

Clés et alarme

Ne laissez pas vos clés dans la serrure : donnez-les à la personne qui vient relever le courrier ou emmenez-les avec vous.

Activez l'alarme quand vous partez et prévenez le central d'alarme de votre absence.

Faites appel au service de surveillance de la police locale.

### A destination, pensez aussi à la prévention des incendies

#### Au camping

- Lisez les consignes de sécurité affichées dans le camp.
- Localisez les moyens d'extinction à proximité.
- Choisissez une tente en tissu difficilement inflammable.

Mais attention : "difficilement inflammable" ne veut pas dire "inflammable".

- Placez votre tente dans une zone bien dégagée, loin de toute flamme et de toute source de chaleur.

- A l'intérieur de votre tente, n'utilisez que des lampes fonctionnant sur piles.

- Ne cuisinez jamais à l'intérieur de la tente !

- Si vous décidez de faire un feu de camp, choisissez un endroit éloigné de la tente, des arbres, de l'herbe, et débarrassez le sol des papiers, feuilles ou autres végétaux qui s'y trouvent. Placez le foyer de sorte qu'un coup de vent ne puisse projeter des étincelles ou des braises sur la tente et ainsi y mettre le feu. Entourez le foyer de pierres.

- Si la végétation est très sèche, abstenez-vous de faire un feu de camps ! Dans des conditions de sécheresse extrême, une simple étincelle suffit à mettre le feu aux feuilles et herbes sèches.



#### En villégiature



Préférez des « bed & breakfast », hôtels et appartements qui répondent aux règles de sécurité et à la prévention des incendies équipés de détecteurs de fumée, d'extincteurs, voire encore mieux d'une installation sprinkler.

A votre arrivée :

- Lisez attentivement les informations de sécurité et les procédures à suivre en cas d'incendie. Celles-ci sont généralement affichées sur ou près de la porte de

la chambre. Respectez-les !

- Localisez les sorties de secours, les équipements d'alarme et d'extinction les plus proches et lisez les instructions figurent.

Et n'oubliez pas !

Si vous aimez les barbecues et les feux de camp, faites attention : un accident est vite arrivé.

BONNES VACANCES !

Sources :

[https://www.belgium.be/fr/justice/securete/precautions\\_a\\_prendre/dans\\_et\\_autour\\_de\\_la\\_maison/surveillance\\_vacances](https://www.belgium.be/fr/justice/securete/precautions_a_prendre/dans_et_autour_de_la_maison/surveillance_vacances)

<https://www.besafe.be/fr/conseils-pour-des-vacances-sans-souci>

<https://www.abcassurance.be/prevention-cambriolage>